



TARIFS des PRESTATIONS TTC



➤ **TARIF R.1 63.80 €**

=> Tarif pour l'**examen préalable de la conception** (contrôle « administratif »), comprenant l'instruction de la demande et les éventuels échanges complémentaires avec le propriétaire et/ou son mandataire, la rédaction de l'avis du SPANC et sa transmission à la collectivité pour validation.



➤ **TARIF R.2 78.10 €**

=> Tarif pour la **vérification de l'exécution** (contrôle de terrain), comprenant la réalisation de la visite, la rédaction du compte-rendu et sa transmission à la collectivité pour validation.



➤ **TARIF R.3 59.40 €**

=> Tarif pour la réalisation d'une **contre-visite suite à un avis défavorable** émis par le SPANC (contre-visite engagée soit à la demande du propriétaire, soit sur l'initiative de la mairie ou du prestataire - une contre-visite souhaitée par le prestataire sera engagée uniquement après accord de la collectivité), comprenant la réalisation de la visite, la rédaction du compte-rendu et sa transmission à la collectivité pour validation.



➤ **TARIF R.4 90.20 €**

=> Tarif pour la réalisation d'une **visite ponctuelle de vérification** du fonctionnement et de l'entretien d'une installation existante dans le cas d'une vente, comprenant la réalisation de la visite, la rédaction du compte-rendu et sa transmission à la collectivité pour validation.



➤ **TARIF R.5 90.20 €**

=> Tarif pour la réalisation d'une **visite ponctuelle de vérification** du fonctionnement et de l'entretien d'une installation existante, faite à la demande d'un usager ou de la collectivité comprenant la réalisation de la visite, la rédaction du compte-rendu et sa transmission à la collectivité pour validation

